

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 8 Votants : 10

Abstention(s) : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 25 juillet les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, Daniel SOUBEYRAND, MONTET Frédéric, POYET Mathieu, DETHY Annie.

Absents excusés : QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc, BOUTTE Thérèse donne pouvoir à RONZIER Julien, DAMEZET Jérôme

Secrétaire de séance : DETHY Annie

**Correction sur exercices antérieurs – chevauchement
entre les rubriques intérêts et capital des emprunts**

La vérification de la dette de la commune a fait ressortir une différence de 216,96€ au niveau du capital restant dû.

Le titre 123/2018, concernant l'emprunt n° 21335801 a été établi au compte 1641 le 17/08/2018 pour 216,96€ alors que l'échéance avait correctement été mandatée.

Le conseil de normalisation des comptes publics propose que la correction des erreurs sur exercice clos soit neutre sur le résultat de l'exercice. Cette correction se fera sur le compte 1068 « excédents de fonctionnement reportés »

Cette opération de régularisation en situation nette est une opération d'ordre non budgétaire qui est justifiée par une décision de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal autorise le comptable public à comptabiliser l'écriture de régularisation suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20220725-2022-24-DE

Accusé certifié exécutoire

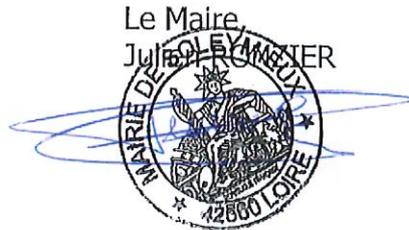
Réception par le préfet : 28/07/2022

Affichage : 28/07/2022

Un débit au compte 1641 pour l'emprunt 213 35801 de 216,96€ et un crédit au compte 1068 de 216,96€. Ainsi le capital restant dû au sera effectivement de 54 816,46 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux le 26/07/2022.



Le secrétaire de séance
Annie DETHY

Affichage fait le 09 AOUT 2022 numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20220725-2022-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2022

Affichage : 28/07/2022